

# COMMUNIQUE DE PRESSE

Tunis, le 6 Novembre 2014

## Jumelage Tunisie – UE

### Séminaire de clôture

#### "Surveillance de la qualité des produits et protection du consommateur tunisien"

Dans le cadre du Programme d'Appui à l'Accord d'Association (P3A II) entre la Tunisie et l'Union européenne, S.E. Mme Nejla Moalla Harrouch, Ministre du Commerce et de l'Artisanat, a présidé le séminaire de clôture du jumelage «Renforcement des capacités des structures en charge de la surveillance du marché, de la qualité des produits et de la protection du consommateur».



Cette manifestation s'est déroulée le jeudi 6 novembre 2014 à l'hôtel El Mouradi à Tunis, en présence de Mme Armelle Lidou, Chef de Coopération de l'Union européenne en Tunisie, et de nombreux participants.

Lancé en janvier 2012, ce partenariat entre la DQPC<sup>1</sup> du Ministère du Commerce et de l'Artisanat en Tunisie, la DGCCRF<sup>2</sup> (France), le BMEL<sup>3</sup> (Allemagne) et le CRIOC/OIVO (Belgique), a été financé par l'Union européenne à hauteur de 1.4 Million d'euros pour améliorer la protection du consommateur tunisien via:

- L'harmonisation de la législation tunisienne dans le domaine avec la réglementation de l'Union européenne et les meilleures pratiques de ses Etats-membres ;
- La réorganisation du dispositif de surveillance du marché en fonction de la nouvelle législation ;
- Le renforcement de l'Institut National de la Consommation (INC) par des formations, des voyages d'étude et la mise en œuvre d'actions pilote avec l'aide de ses homologues européens.

Le séminaire a présenté les résultats concrètement atteints grâce à ce projet dont notamment:

- L'introduction en Tunisie de la méthode des essais comparatifs au service du consommateur, marquée par la publication en avril 2014 d'une étude sur la qualité du lait commercialisé en Tunisie ;
- La production de deux vidéos éducatives sur la consommation, ainsi que le jeu éducatif "Yassine et Yasmine" ;
- Le lancement de la réflexion sur le futur code de la consommation, dont le plan a été élaboré ;
- L'amélioration du système d'information de l'INC ;
- Le développement d'une stratégie de communication pour l'INC et d'un nouveau site internet.

Lors de son intervention, Mme Armelle Lidou, Chef de la Coopération à la Délégation de l'Union européenne en Tunisie a insisté sur « *l'importance de ce jumelage pour l'Union européenne, pièce maîtresse dans la perspective des futurs accords de reconnaissance mutuelle des systèmes d'évaluation de la conformité des produits industriels (ACAA)* ».

*Personne à contacter :*

Lars LARSEN, Chargé de programme de développement secteur privé et appui budgétaire  
[Lars.LARSEN@eeas.europa.eu](mailto:Lars.LARSEN@eeas.europa.eu)

---

<sup>1</sup> Direction de la Qualité et de la Protection du Consommateur

<sup>2</sup> La Direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes au sein du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie

<sup>3</sup> Ministère fédéral de l'Alimentation, l'Agriculture et la Protection du Consommateur